

La Campière

CHAUCRE
Tél : 05 46 76 72 25

17190 St GEORGES D'OLERON
E.mail : contact@la-campiere.com
Site : www.la-campiere.com

CONTRAT DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT

Nom : Prénom :
Nationalité :
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél :

Personnes inscrites au séjour :	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1
2
3
4
5
6

Désirent réserver du : 14 h au : 12 h Nombre de nuits :

TENTE CARAVANE CAMPING-CAR
Dimensions : Longueur : Largeur :

Observations :

Forfait 2 personnes : € par nuit x nuits = €

Personne supplémentaire : + 7 ans : € par nuit x nuits = €

: - 7 ans : € par nuit x nuits = €

Branchement électrique : € par nuit x nuits = €

Animaux vaccins ** : € par nuit x nuits = €

Véhicule supplémentaire : € par nuit x nuits = €

Location Réfrigérateur : € par nuit x nuits = €

PROMOTIONS = €

** carnet de vaccination obligatoire pour animaux

Montant du séjour = €

30 % du séjour = €

Frais de dossier (non déductible) = 17..... €

Assurance annulation (facultative) = €

Montant de l'acompte = € (30% séjour + frais de dossier + assurance) arrondir à l'euro.

Solde restant à payer à l'arrivée = €

TOTAL = €

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions de location. Je vous transmets le contrat dans un délai de 8 jours, rempli et signé auquel je joins un chèque d'acompte à l'ordre de LA CAMPIERE.
(Un exemplaire du contrat vous sera retourné signé par le gestionnaire pour confirmer la réservation).

Fait à, le..... Chaucre le.....

Lu et approuvé Camping La Campière

Signature Signature

Le camping se réserve le droit d'attribuer un emplacement selon ses disponibilités

RIB:C.A 11706 31028 43105261903 30 Identification Internationale : IBAN : FR76 1170 6310 2843 1052 6190 330
ADRESSE SWIFT : AGRIFRPP817

CONDITIONS DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

1- LOCATION sauf indication contraire, le minimum de durée de séjour en réservation est d'une semaine (arrivée 14 h ,départ 12h).

La location devient effective qu'avec notre accord , après réception du contrat signé accompagné d'un chèque d'acompte.

Toute option non décrite sur le contrat fera l'objet d'une facturation supplémentaire à l'arrivée.

Le campeur s'engage à lire et à respecter le règlement intérieur remis à son arrivée.

Le campeur est responsable de tous les dommages survenant de son fait lors de son séjour. Il est invité à vérifier ses contrats d'assurances personnels.

Les réservations sont conservées durant 24 heures suivant la date d'arrivée prévue (en cas de retard nous prévenir par téléphone et confirmer par courrier ou par mail). Passé ce délai , l'emplacement cesse d'être retenu et l'acompte versé reste acquis au camping.

2-PAIEMENT DU SEJOUR

Après visite des installations et de l'emplacement, **le solde est payé à l'arrivée pour la totalité de la période réservée.**

Les personnes supplémentaires et les visiteurs en cours de séjour, devront s'annoncer à l'accueil et acquitter une redevance à leur départ.

3-DESISTEMENT

Si pour une raison quelconque, la durée du séjour est écourtée, **le montant total du séjour demeure acquis** ou reste dû au camping.

4-ANNULATION DU SEJOUR

L'annulation doit être notifiée **par courrier**, le cachet de la poste faisant foi, il vous sera retenu à titre d'indemnité de rupture de contrat:

- pour plus de 30 jours avant la date d'arrivée: une somme forfaitaire de 54 €
- pour moins de 31 jours avant la date d'arrivée: la totalité de l'acompte.

5-ASSURANCE ANNULATION (facultative)

D'un montant de **10 €** par semaine, **réglée obligatoirement à la réservation** de la location.

Elle garantit sur justificatifs le remboursement partiel si l'un des événements suivant survient:

- **Maladie grave, accident grave ou décès, licenciement économique récent.**

Du remboursement sera retiré le montant de l'assurance annulation, les frais de dossier et la partie du séjour déjà commencé.

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée, au camping **La CAMPIERE.**

Les tribunaux de Charente Maritime sont les seuls compétents en cas de litige.

Nous pouvons être amené à vous prendre en photo pour refaire notre communication (brochure, site internet). Si vous ne le souhaitez pas, il faudra nous le notifier.